

Formation biosécurité en élevage de volailles

Objectifs

Élaborer et suivre un plan de biosécurité en aviculture

Enjeux

Mise en oeuvre des bonnes pratiques d'hygiène en élevage

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 10/03/2017

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Rémi Gachenot
adeartarn@free.fr
ADEART

Taux de satisfaction : %

Pensez à apporter votre pique-nique



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

14 mars 2017

09:00 - 17:00 (7hrs)

Communauté des communes CENTRE TARN, 2 Maria RUIZ BASCARAN, vétérinaire
bis boulevard Carnot
81120 REALMONT

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à